

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS
Et d'encadrement
DPAE 3
Bureau n° G623
Affaire suivie par :
Carole Bréchet
Tél : 01 57 02 61 83
Mél : promomds@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2021 sur le tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social (catégorie A), les assistants de service social de classe supérieure (au 01/02/2019) dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Monsieur Philippe GOBE- DSDEN de la SEINE ST DENIS
2. Madame Catherine DELMAS- DSDEN de la SEINE ST DENIS
3. Madame Claudie BARADARAN- DSDEN de la SEINE ST DENIS
4. Madame Véronique MINGOT- DSDEN du VAL DE MARNE
5. Madame Laetitia GAULT- DSDEN de SEINE ET MARNE
6. Madame Aude PILOTELLE- UNIV. PARIS NORD VILLETANEUSE
7. Madame Christine SALLADIN- DSDEN du VAL DE MARNE

8. Madame Carole VASSEUR- DSDEN de la SEINE ST DENIS
9. Madame Aude DRUART- DSDEN du VAL DE MARNE
10. Madame Karelle CARNELEZ- DSDEN du VAL DE MARNE
11. Madame Sabah BELMOKHTAR- DSDEN de SEINE et MARNE
12. Madame Kheira BOUKENTAR- DSDEN du VAL DE MARNE
13. Madame Agnès BRIELLES- DSDEN de la SEINE ST DENIS

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 27/09/2021

Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe de l'académie de Créteil
Directrice des Relations et des Ressources Humaines



Carole LAUGIER